



Refus d'indemnisation des assedic

Par **cajou1511**, le **23/09/2009** à **13:09**

Bonjour,

Je me suis inscrite auprès des ASSEDIC suite à ma fin de contrat du 31/03/09 et j'ai totalisé 1617,93 heures en portage salarial. J'ai bien sur cotisé comme il se doit aux ASSEDIC, j'avais des contrats de travail en bonne et due forme et contrairement à certains portés j'étais mensuelisé.

Suite à un premier refus d'indemnisation de la part des ASSEDIC j'ai déposé réclamation une première toujours un refus, une deuxième fois toujours un refus et enfin la dernière date du 27/07/09 ou là mon dossier est parti dans les mains du médiateur du service contentieux des ASSEDIC. Réponse ce jour négative.

Ceci étant il y a des eu des tas de personnes qui ont travaillé en portage et qui on pu être indemnisée suite aux lois votées en juin 2008. Il y a donc jurisprudence.

Juste pour info : Je suis de plus en commission de surendettement et ne peux me permettre de faire appel à un avocat n'ayant même pas de quoi subvenir aux besoins de ma famille.

Y a t-il une solution à mon problème ? Comment dois-je m'y prendre afin de faire valoir mes droits et de pouvoir récupérer les indemnités qui me sont dues ?

Je suis prête à toutes propositions et même à témoigner s'il le fallait pour aider d'autres personnes dans mon cas.

Je vous remercie vraiment d'avance pour tout.

Bien cordialement, au plaisir de vous lire très bientôt.